

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JUIN 2019

8/2 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « ACADEMIE DE BOXE MONSOISE »

Depuis 6 ans, l'association « Académie de Boxe Monsoise » organise, chaque année, deux galas de boxe, l'un de boxe éducative destiné aux enfants de 6 à 14 ans, l'autre de boxe amateurs et professionnels.

Le 4 mai dernier, le club de boxe a organisé un gala d'envergure avec à l'affiche 3 boxeurs professionnels dont Daouda SOW, médaillé olympique aux Jeux de Pékin qui a accepté de remettre les gants par amitié pour l'entraîneur de notre club de boxe Serge MOUPADELE.

Compte tenu de la présence de ce champion olympique (même si celui-ci n'est pas rémunéré pour le combat), le coût de l'organisation du gala a augmenté et le club a formulé la demande d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € qui leur permettra de couvrir les frais de mise en place de leur projet.

Cette subvention sera versée sur présentation des factures acquittées par le club.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer cette subvention exceptionnelle à l'association « Académie de Boxe Monsoise »,

- imputer cette dépense au chapitre 92414, article 6574 du budget de l'exercice.